



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

[Canada.ca](#) › [Services partagés Canada](#) › [À propos de Services partagés Canada](#)

› [Transparence](#) › [Rapports sur les résultats ministériels](#)

Services partagés Canada États financiers - 31 mars 2025

▼ Autorisation de reproduction

Cette publication est également offerte par voie électronique sur [le site Web Services partagés Canada](#).

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de Services partagés Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de l'État en communiquant avec Services partagés Canada à information@ssc-spc.gc.ca.

© Sa majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre responsable de Services partagés Canada, 2025

États financiers de Services partagés Canada - 31 mars 2025

No. de catalogue P115-11F-PDF

ISSN 2818-274X

Issued also in English under title: **Shared Services Canada Financial Statements – March 31, 2025**

Catalogue No. P115-11E-PDF

ISSN 2818-2731

Services partagés Canada : Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services partagés Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Services partagés Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de Services partagés Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de Services partagés Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne de Services partagés Canada sont revus par l'entremise du travail réalisé par le personnel de la vérification interne, qui mène des audits périodiques de divers secteurs des opérations de Services partagés Canada, ainsi que par le comité ministériel de vérification qui conseille le Président sur les responsabilités de la direction en ce qui a trait au maintien de systèmes de contrôles adéquats, sur la qualité des rapports financiers et sur les états financiers.

Les états financiers de Services partagés Canada n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Scott Jones

Président

Original signé par

Scott Davis, CPA

Sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Le 20 août 2025

Services partagés Canada : État de la situation financière (non audité) au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	538 161	634 182
Indemnités de vacances et congés compensatoires	72 281	72 378
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 5)	115 867	58 449
Obligation en vertu d'un partenariat public-privé (note 6)	101 633	105 685
Avantages sociaux futurs (note 7)	24 917	24 625
Total des passifs	852 859	895 319
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	450 192	512 980
Débiteurs et avances (note 8)	156 128	206 870
Total des actifs financiers bruts	606 320	719 850
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 8)	(4 452)	(5 404)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(4 452)	(5 404)
Total des actifs financiers nets	601 868	714 446
Dettes nettes ministérielles	250 991	180 873

	2025	2024
Actifs non financiers		
Charges payées d’avance	217 126	180 014
Stocks (note 9)	1 976	8 086
Immobilisations corporelles (note 10)	781 205	888 139
Total des actifs non financiers	1 000 307	1 076 239
Situation financière nette ministérielle	749 316	895 366

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 11)

Passifs éventuels et actifs éventuels (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

Scott Jones
Président

Original signé par

Scott Davis, CPA
Sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 20 août 2025

Services partagés Canada : État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité) pour

l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025 Résultats prévus	2025	2024
Charges			
Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	3 167 202	3 342 159	3 448 464
Services internes	327 204	363 304	370 519
Total des charges	3 494 406	3 705 463	3 818 983
Revenus			
Vente de biens et services	864 547	879 949	945 302
Revenus divers	497	124	1 143
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(11 573)	(43 927)	(41 124)
Total des revenus	853 471	836 146	905 321
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 640 935	2 869 317	2 913 662
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		2 660 117	2 624 459

	2025 Résultats prévus	2025	2024
Variation du montant à recevoir du Trésor		(62 788)	169 319
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)		126 822	133 709
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		(4)	-
Transfert net des trop-payés salariaux provenant (vers) d'autres ministères		(549)	57
Transfert d'immobilisations corporelles à d'autres ministères		(331)	(386)
Transfert de passifs à un autre ministère (note 14)		-	55
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		146 050	(13 551)
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice		895 366	881 815
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice		749 316	895 366

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada : État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	146 050	(13 551)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	252 759	260 938
Amortissement des immobilisations corporelles	(342 379)	(358 322)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(16 983)	5 525
Transferts à d'autres ministères	(331)	(386)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(106 934)	(92 245)
Variation due aux stocks	(6 110)	(36)
Variation due aux charges payées d'avance	37 112	21 478
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	70 118	(84 354)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	180 873	265 227

	2025	2024
Dette nette ministérielle – fin de l’exercice	250	180
	991	873

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada : État des flux de trésorerie (non audité) pour l’exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 869 317	2 913 662
Éléments n’affectant pas l’encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(342 379)	(358 322)
Perte nette sur l’aliénation et la radiation d’immobilisations corporelles incluant des ajustements	(16 983)	5 525
Services fournis gratuitement par d’autres ministères (note 13)	(126 822)	(133 709)
Paie­ments de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	4	-
Transfert net des trop-payés salariaux vers (provenant) d’autres ministères	549	(57)

	2025	2024
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(49 790)	19 963
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	37 112	21 478
Augmentation (diminution) des stocks	(6 110)	(36)
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	96 021	(172 440)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	97	(3 885)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(292)	(574)
Transfert de passifs à un autre ministère (note 14)	-	(55)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 460 724	2 291 550
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	141 009	241 101
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	141 009	241 101
Activités de financement		
Paielements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	54 332	87 901
Paielements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	4 052	3 907
Encaisse utilisée pour les activités de financement	58 384	91 808

	2025	2024
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 660 117	2 624 459

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Services partagés Canada : Notes aux états financiers (non auditées) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

Services partagés Canada (SPC) a été créé le 4 août 2011 pour transformer la façon dont le gouvernement du Canada gère son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC exerce ses activités en vertu de la *Loi sur Services partagés Canada*. SPC est chargé de faciliter la prestation des programmes et services gouvernementaux sur le plan numérique en fournissant des services de TI dans les domaines des réseaux et de la sécurité des réseaux, des centres de données et des services infonuagiques, des communications numériques et des outils informatiques dont la fonction publique a besoin pour faire son travail. En tant que fournisseur de services à plus de 40 ministères et organismes gouvernementaux, SPC se concentre sur l'adoption d'un modèle de prestation de services de TI qui encourage le partage de solutions et de plateformes communes entre les ministères dans le but de réduire la variété des solutions de TI au sein du gouvernement. En adoptant cette approche d'entreprise, SPC cherche à renforcer la capacité et la sécurité du

réseau, à habiliter les employés et à les outiller pour favoriser la collaboration, et à appuyer les partenaires dans la conception et la prestation des services numériques qu'ils offrent aux Canadiens. Le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement est le ministre responsable de SPC.

Le cadre ministériel des résultats de SPC est structuré selon la responsabilité essentielle et les services internes suivants :

- **Opérations communes de TI du gouvernement du Canada** : En utilisant une approche à l'échelle du gouvernement, SPC offre des opérations de TI, une infrastructure de TI, ainsi que des services de communication et de technologie en milieu de travail fiables et sécurisés, qui soutiennent et permettent l'exécution de programmes à l'échelle du gouvernement et de services numériques pour la fonction publique.
- **Services internes** : Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation

et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

SPC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'état des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2024-2025*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'état de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2024-2025*.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

SPC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de SPC. Bien que l'on s'attende à ce que le Président de SPC maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de SPC.

e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de SPC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en tant que répondant du régime.
- ii. Indemnités de départ: L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés n'ayant pas retiré leurs avantages est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs et avances

Les débiteurs et avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les créances dont le recouvrement est incertain.

h) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont pas principalement destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

i) Immobilisations corporelles

Les coûts d’acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d’autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l’exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit ci-bas. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est de dix mille ou plus sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, tels que définis par la *Loi sur les Indiens*, des oeuvres d’art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d’attribuer un coût d’acquisition; et des actifs incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l’immobilisation, comme suit :

Catégorie d’immobilisations	Période d’amortissement
Bâtiments	De 20 à 50 ans
Travaux et infrastructure	De 20 à 40 ans

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel et outillage	De 5 à 15 ans
Matériel informatique	De 3 à 10 ans
Logiciels informatiques	De 3 à 10 ans
Véhicules	De 6 à 8 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la durée de vie utile s'il existe une option à prix de faveur ou sur la durée du bail

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie d'immobilisations applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

j) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent devenir des obligations réelles advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

k) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes complémentaires aux états financiers.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'expérience historique, la conjoncture économique générale et reflètent la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la fin de la période de rapport. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont les passifs éventuels, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, à l'exception de ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de charges sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés à la valeur comptable aux fins des états financiers ministériels.

3. Autorisations parlementaires

SPC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations de l'exercice en cours utilisées

	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 869 317	2 913 662
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(342 379)	(358 322)

	2025	2024
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles incluant des ajustements	(16 983)	5 525
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(126 822)	(133 709)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	97	(3 920)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(292)	(594)
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	-	550
Dépense pour mauvaises créances	(2 075)	(1 681)
Recouvrements et ajustements de charges d'exercices antérieurs	5 376	8 736
Revenus disponibles à être dépensés	(1 771)	3 745
Autre	78	36
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais n'ayant aucune incidence sur les autorisations	(484 771)	(479 634)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (excluant les immobilisations corporelles louées)	141 009	241 101
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	54 332	87 901

	2025	2024
Paielements sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	4 052	3 907
Paielements de transition pour la mise en œuvre des paielements de salaires en arrérages	4	-
Augmentation (diminution) des débiteurs pour les trop-payés salariaux	1 995	2 317
Augmentation (diminution) nette des charges payées d'avance et des avances	37 185	21 571
Augmentation (diminution) des stocks	(6 110)	(36)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	232 467	356 761
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 617 013	2 790 789

b) Autorisations fournies et utilisées

	2025	2024
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 346 892	2 509 497
Crédit 5 – Dépenses en capital	228 698	330 766
Montants législatifs	154 433	156 934
Moins :		
Périmées : Dépenses de fonctionnement	(48 815)	(159 272)
Périmées : Dépenses en capital	(64 195)	(47 136)

	2025	2024
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 617 013	2 790 789

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des créditeurs et charges à payer de SPC :

	2025	2024
Créditeurs - autres ministères et organismes	43 115	53 296
Créditeurs - parties externes	224 734	355 877
Total des créditeurs	267 849	409 173
Charges à payer	270 312	225 009
Total des créditeurs et des charges à payer	538 161	634 182

5. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

SPC a conclu des contrats de location-acquisition de matériel informatique d'un coût total de 488 168 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 367 476 \$ au 31 mars 2025 (376 418 \$ et 293 222 \$ respectivement au 31 mars 2024). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	2025	2024
2025	-	51 517
2026	28 923	7 844
2027	39 495	-

	2025	2024
2028	39 495	-
2029	9 874	-
Total des versements minimaux futurs	117 787	59 361
Moins : intérêts théoriques (1,44 % à 3,07 %)	1 920	912
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	115 867	58 449

6. Obligation en vertu d'un partenariat public-privé

SPC a conclu une entente de partenariat public-privé pour l'amélioration et le développement du centre de données d'entreprise de Borden avec un coût total de 153 304 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 20 185 \$ au 31 mars 2025 (153 304 \$ et 17 119 \$ respectivement au 31 mars 2024). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit:

	2025	2024
2025	-	7 867
2026	7 867	7 867
2027	7 867	7 867
2028	7 867	7 867
2029	7 867	7 867
2030	7 867	7 867
2031 et exercices ultérieurs	98 691	98 691
Total des versements minimaux futurs	138 026	145 893

	2025	2024
Moins : intérêts théoriques (3,67 %)	36 393	40 208
Solde de l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	101 633	105 685

7. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés de SPC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « régime »), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que SPC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre de dispositions liées au *Plan d'action économique du Canada de 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

Le montant des charges de 2024-2025 s'élève à 99 575 \$ (93 702 \$ en 2023-2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2023-2024) les cotisations des employés et, pour les

membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2023-2024) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPC relative au régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a progressivement cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2025, la majorité des règlements pour encaisser immédiatement la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas financées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	2025	2024
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	24 625	24 051
Transfert à un autre ministère à compter du 15 novembre 2023 (note 14)	-	(20)
Sous-total	24 625	24 031

	2025	2024
Charge (ajustement) pour l'exercice	2 088	1 843
Prestations versées pendant l'exercice	(1 796)	(1 249)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	24 917	24 625

8. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPC :

	2025	2024
Débiteurs – autres ministères et organismes	136 300	180 514
Débiteurs – parties externes	19 976	25 538
Avances aux employés	578	1 134
Sous-total	156 854	207 186
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(726)	(316)
Débiteurs et avances bruts	156 128	206 870
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(4 452)	(5 404)
Débiteurs et avances nets	151 676	201 466

9. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks de SPC :

	2025	2024
Stocks détenus pour fins de consommation	1 976	8 086
Total des stocks	1 976	8 086

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 5 838 \$ en 2024-2025 (6 250 \$ en 2023-2024).

10. Immobilisations corporelles

Coût

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1).	Aliénations et radiations
Bâtiments	156 389	-	-	3 085
Travaux et infrastructure	1 310	-	-	1 310
Matériel et outillage	59 450	1 047	(129)	54 362
Matériel informatique	3 258 553	126 097	(3 218)	1 621 898
Logiciels informatiques	295 587	1 302	(193)	192 652
Véhicules	4 794	807	-	112

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations
Améliorations locatives	96 857	-	4 625	21 274
Immobilisations corporelles louées	376 418	111 750	-	-
Actifs en construction	28 492	11 756	(12 188)	-
Total	4 277 850	252 759	(11 103)	1 894 693

Amortissement cumulé

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations
Bâtiments	20 196	3 075	-	3
Travaux et infrastructure	490	22	-	-
Matériel et outillage	53 733	611	(90)	52
Matériel informatique	2 686 602	240 644	(3 152)	1 615
Logiciels informatiques	265 742	14 094	(68)	192
Véhicules	2 882	675	-	-
Améliorations locatives	66 844	9 004	-	21

Catégorie d'immobilisations	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénation et radiation
Immobilisations corporelles louées	293 222	74 254	-	
Actifs en construction	-	-	-	
Total	3 389 711	342 379	(3 310)	1 855

Valeur comptable nette

Catégorie d'immobilisations	2025	2024
Bâtiments	133 118	136 193
Travaux et infrastructure	-	820
Matériel et outillage	3 839	5 717
Matériel informatique	450 900	571 951
Logiciels informatiques	16 920	29 845
Véhicules	2 043	1 912
Améliorations locatives	25 633	30 013
Immobilisations corporelles louées	120 692	83 196
Actifs en construction	28 060	28 492
Total	781 205	888 139



- (1) Les ajustements incluent des actifs en construction de 4 725 \$ qui ont été transférés à d’autres catégories à la suite de l’achèvement des actifs.
- Au cours de l’année, SPC a transféré à d’autres ministères du matériel informatique et du matériel et outillage d’une valeur comptable nette de 331 \$. Ces transferts sont inclus dans les colonnes d’ajustements.
- Les ajustements incluent également un montant net de (7 462 \$) en ajustements de charges des années précédentes.

11. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de SPC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels SPC sera tenu d’effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l’acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et exercices ultérieurs	Total
Acquisitions de biens et services	891 088	445 751	227 808	61 344	14 218	36 402	1 676 611

b) Droits contractuels

SPC a déterminé qu’il n’y a aucun droit contractuel devant être divulgué dans ces états financiers.

12. Passifs éventuels et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Des réclamations ont été faites auprès de SPC dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Lorsqu'un paiement futur est probable et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, une provision pour les réclamations et les litiges est comptabilisée. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de SPC. Les réclamations et les litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction sont de zéro au 31 mars 2025 (0 \$ au 31 mars 2024).

b) Actifs éventuels

SPC a déterminé qu'il n'y a aucun actif éventuel devant être divulgué dans ces états financiers.

13. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, SPC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent également les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

SPC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d’autres ministères

Au cours de l’exercice, SPC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux cotisations de l’employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services reçus gratuitement ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l’état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

	2025	2024
Cotisations de l’employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	89 556	93 792
Locaux	37 266	39 917
Total	126 822	133 709

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPC.

b) Services communs fournis gratuitement à d’autres ministères

Au cours de l'exercice, SPC a fourni gratuitement à d'autres ministères des services d'infrastructure de TI. Ces services ne sont pas constatés comme revenus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

c) Autres transactions avec d'autres ministères et organismes

	2025	2024
Charges – Services fournis à SPC par d'autres ministères et organismes	235 880	234 189
Revenus – Services fournis par SPC à d'autres ministères et organismes	875 063	939 570

Les charges et les revenus inscrits à la section c) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement par d'autres ministères qui sont déjà inscrits dans la section a).

14. Transfert à un autre ministère

À compter du 15 novembre 2023, SPC a transféré le contrôle et la supervision de l'initiative liée au système de ressources humaines et de paye de la prochaine génération au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPSGC) conformément au décret en conseil (C.P. 2023-1140), y compris la responsabilité de la gérance des actifs et des passifs liés au programme. Par conséquent, le 15 novembre 2023, SPC a transféré à TPSGC les passifs suivants en lien avec l'initiative liée au système de ressources humaines et de paye de la prochaine génération:

Passifs	2024
Indemnités de vacances et congés compensatoires	35

Avantages sociaux futurs (note 7)	20
Total des passifs transférés	55
Ajustement à la situation financière nette ministérielle	55

Pendant la période de transition, SPC a continué d'administrer les activités transférées pour le compte de TPSGC. Les charges administrées s'élevaient à 8 906 \$ en 2023-2024. Ces charges ne sont pas enregistrées dans ces états financiers.

15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur la responsabilité essentielle de SPC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	Services internes	Total 2025	Total 2024
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	1 031 005	242 424	1 273 429	1 287 455
Location	632 588	15 410	647 998	620 571
Télécommunications	566 625	1 505	568 130	619 727

	Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	Services internes	Total 2025	Total 2024
Services professionnels et spécialisés	312 787	75 269	388 056	434 006
Amortissement des immobilisations corporelles	339 622	2 757	342 379	358 322
Entretien et réparations	294 718	845	295 563	341 623
Machinerie et matériel	97 950	7 427	105 377	80 148
Locaux	30 242	12 071	42 313	44 890
Perte sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations corporelles	9 271	250	9 521	360
Transport	6 431	2 480	8 911	6 673
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 360	594	6 954	6 905
Intérêts sur l'obligation en vertu d'un partenariat public-privé	3 814	-	3 814	3 960
Information	2 643	153	2 796	3 327

	Opérations communes de TI du gouvernement du Canada	Services internes	Total 2025	Total 2024
Intérêts relatifs aux contrats de location- acquisition	920	-	920	2 371
Autres charges	7 183	2 119	9 302	8 645
Total des charges de fonctionnement	3 342 159	363 304	3 705 463	3 818 983
Revenus				
Vente de biens et services	879 949	-	879 949	945 302
Revenus divers	35	89	124	1 143
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(43 917)	(10)	(43 927)	(41 124)
Total des revenus	836 067	79	836 146	905 321
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 506 092	363 225	2 869 317	2 913 662

Services partagés Canada : Annexe à la déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne

en matière de rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

1. Introduction

Le présent document fournit des renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes ainsi que de l'information sommaire sur les mesures prises par Services partagés Canada (SPC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), incluant la gestion financière.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans le *Plan ministériel 2025-2026* et dans le *Rapport sur les résultats ministériels pour 2024-2025 (RRM)*.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion de contrôle interne

SPC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation du ministère et la surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs pour la gestion du contrôle dans leurs secteurs de responsabilité;

- une attestation du dirigeant principal des finances (DPF) sur les comptes publics fournissant une signature officielle au contrôleur général confirmant que le CIRF a été appliqué au cours de l'exercice financier, y compris les processus visant à informer l'administrateur général avant que les comptes ministériels ne soient finalisés;
- un processus d'attestation financière interne à l'appui de la certification par le président et le dirigeant principal des finances, selon lequel les cadres de la haute direction ministérielle qui se rapportent au président attestent qu'ils ont maintenu un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers dans leur secteur de responsabilité;
- les valeurs et l'éthique;
- les exigences pour la communication et la formation continues concernant les exigences législatives et politiques pour une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- les exigences pour la surveillance de la gestion du contrôle interne et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action au président de même qu'à la haute direction du ministère et, s'il y a lieu, au comité ministériel de vérification.

Le comité ministériel de vérification est un comité consultatif indépendant auprès du président. Il est responsable de fournir des conseils au président sur la pertinence et le fonctionnement des processus et des cadres de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

SPC compte sur d'autres ministères du gouvernement pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

Ententes en matière de services communs :

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) gère le paiement des salaires et l'acquisition de biens et de services et fournit des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit des renseignements sur l'assurance de la fonction publique et gère centralement le paiement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés au nom de SPC;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques à SPC.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se reporter aux annexes des ministères susnommées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

Arrangements particuliers :

- SPAC fournit à SPC une plateforme de système financier SAP afin de consigner et de déclarer toutes les transactions financières;
- Agriculture et Agroalimentaire Canada fournit à SPC une plateforme PeopleSoft pour traiter les opérations liées aux ressources humaines.

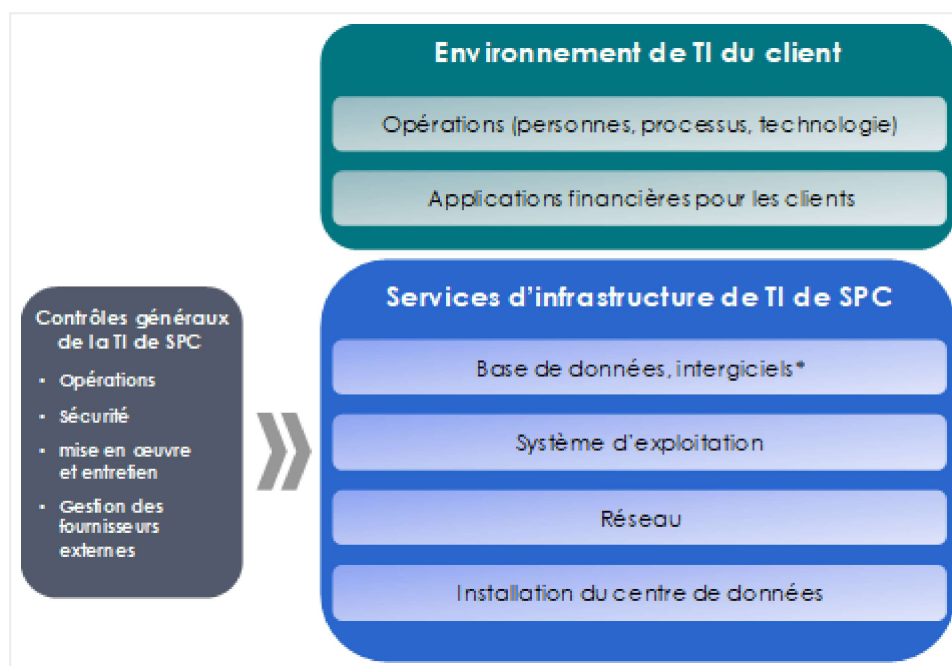
2.3 Services communs fournis par SPC

SPC joue un rôle important dans la prestation du gouvernement numérique en établissant un réseau fiable, moderne, sécurisé et accessible soutenant une fonction publique numérique et fournissant des solutions d'infrastructure modernes et efficaces.

Il existe des responsabilités partagées en matière de contrôle interne en vertu de la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor. En tant que fournisseur de services communs, SPC est responsable de l'évaluation des contrôles généraux des TI pour les services d'infrastructure de TI fournis aux clients. Les clients sont responsables de l'évaluation des contrôles au niveau des applications et des contrôles informatiques généraux qui supportent leurs applications financières. Créé le 4 août 2011, SPC s'est vu confier le mandat général de moderniser et de consolider l'infrastructure des technologies de l'information du gouvernement du Canada. Aujourd'hui, SPC fournit le réseau numérique du gouvernement fédéral, ce qui soutient la prestation de services et des programmes essentiels aux Canadiens. SPC fournit des technologies sécuritaires dans les lieux de travail au niveau de réseau, de centre de données et de courrier électronique à 45 des plus grands ministères et organismes fédéraux.

Le diagramme suivant fournit une vue récapitulative des couches d'infrastructure et des services concernés par l'évaluation du CGTI.

Figure 1



► Figure 1 - Version textuelle

*La responsabilité de certains éléments d'infrastructure est partagée entre SPC et ses clients conformément aux accords conclus avec les clients. Par exemple, pour les services de plateforme (services de base de données et intergiciels), dépendamment du client, certains composants sont entièrement gérés et maintenus par SPC, tandis que d'autres ne le sont que partiellement.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle du contrôle interne au cours de l'exercice 2024-2025

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue, incluant les efforts de correction, selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice 2024-2025

Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Contrôles internes en matière de gestion financière	
Établissement des coûts	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
Planification des investissements	Activité réalisée comme prévu; aucune mesure corrective requise
Contrôles internes en matière de rapports financiers	

Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Contrôles au niveau de l'entité – Information et communication et Activités de surveillance (composants de COSO)	Activité réalisée comme prévu; aucune mesure corrective requise
Clôture financière et rapports	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
Charges d'exploitation et comptes créditeurs ¹	
• Voyages	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
• Cartes d'achat	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
• Délégation des pouvoirs	Activité réalisée comme prévu; mesures correctives entreprises
• Gestion du fichier fournisseurs	Activité réalisée comme prévu; aucune mesure corrective requise

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice en cours, il n'y a eu aucune modification importante ou nouveau contrôle clé dans les processus existants qui nécessitaient une réévaluation.

3.2 Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, le ministère a procédé à la réévaluation de ses contrôles au niveau de l'entité et de ses contrôles financiers dans les processus opérationnels suivants :

- Établissement des coûts
- Planification des investissements
- Clôture financière et rapports
- Charges d'exploitation et comptes créditeurs (voyages, cartes d'achat, délégation des pouvoirs et gestion du fichier fournisseurs)

Dans la plupart des cas, les contrôles clés mis à l'essai ont donné les résultats prévus et le ministère n'a relevé aucune lacune importante qui pourrait entraîner une anomalie significative dans ses états financiers.

4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan cyclique de surveillance continue de SPC au cours des cinq prochains exercices est présenté dans le tableau suivant. Ce plan est fondé sur les éléments suivants :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé;

- les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s’il y a lieu.

Plan cyclique de surveillance continue

Secteurs de contrôles clés	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027	Exercice 2027-2028	Exercice 2028-2029	Exercice 2029-2030
Contrôles au niveau de l’entité		X	X	X	
CGTI liés à SIGMA			X		
CGTI liés aux systèmes sources connexes ²			X		
Clôture financière et rapports					X
Charges d’exploitation et comptes crédateurs	X			X	X
Revenus et comptes débiteurs		X			
Immobilisations		X			X
Rémunération et avantages sociaux	X				X

Secteurs de contrôles clés	Exercice 2025-2026	Exercice 2026-2027	Exercice 2027-2028	Exercice 2028-2029	Exercice 2029-2030
Gestion des revenus		X			
Budgétisation et planification			X		
Gestion de projets		X			
Établissement des coûts				X	
Planification des investissements					X
Attestation du DPF pour les soumissions au Conseil du Trésor	X			X	

5. Résultats de l'évaluation annuelle des fournisseurs de services communs (FSC) pour 2024-2025 et plan d'action pour les années à venir

SPC offre des services d'infrastructure de TI à des organisations clientes qui utilisent des systèmes de TI dans un environnement existant, partiellement modernisé ou complètement modernisé. Un environnement existant fait référence à un système plus vieux hérité d'un client et qui reste essentiel à l'organisme. Un environnement partiellement modernisé fait référence à un système qui comprend un mélange d'anciennes et de nouvelles composantes et qui est hébergé dans un centre de données d'entreprise.

Un environnement complètement modernisé fait référence à un système qui comprend de nouvelles composantes et qui est hébergé dans un centre de données d’entreprise.

Les CGTI sont répartis en deux catégories : les contrôles spécifiques à un client ou les contrôles communs. Les contrôles spécifiques à un client fonctionnent selon des processus et procédures existants; les contrôles communs fonctionnent selon des processus et procédures d’entreprise utilisant des outils communs. Les contrôles communs fonctionnent principalement dans des environnements complètement modernisés, mais peuvent aussi être utilisés dans un environnement existant ou partiellement modernisé.

5.1 État d’avancement et plan d’action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents (FSC)

SPC a mis en œuvre un plan d’évaluation pluriannuel fondé sur les risques des CGTI pour les services d’infrastructure de TI. Ce plan est réévalué annuellement.

Les résultats de l’évaluation de cette année et les plans d’avenir sont présentés ci-dessous.

État d’avancement et plan d’action pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Principaux secteurs de contrôle	Tests de l’efficacité conceptuelle et correction	Tests de l’efficacité opérationnelle et correction	Surveillance continue rotationnelle
Contrôles à l’échelle de l’entité	Terminé	Terminé	2027-2028

Principaux secteurs de contrôle	Tests de l'efficacité conceptuelle et correction	Tests de l'efficacité opérationnelle et correction	Surveillance continue rotationnelle
Contrôles communs	Terminé	2026-2027	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM ³⁾ – Clients avec un risque élevé lié aux rapports financiers	Terminé	2025-2026	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (SMGFM ⁴⁾ – Clients avec un risque moyen lié aux rapports financiers	2025-2026	2026-2027	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (Systèmes centraux du GC ⁵⁾	Terminé	2025-2026	Années subséquentes
Contrôles spécifiques aux clients (Système relatif aux revenus importants ⁶⁾	Terminé	2025-2026	Années subséquentes

5.2 Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice financier 2024-2025 (FSC)

Évaluation des contrôles spécifiques aux clients à risque élevé (SMGFM, système central du GC et système relatif aux revenus importants) ainsi que des contrôles communs à risque élevé.

En 2024-2025, SPC a terminé les essais d'efficacité de la conception des contrôles spécifiques aux clients et des contrôles communs à risque élevé dans les domaines suivants :

- Opérations des systèmes d'information
- Sécurité de l'information
- Mise en œuvre et maintenance de l'infrastructure de TI

L'évaluation visait les services d'infrastructure de TI qui soutiennent les clients à risque élevé en matière de rapports financiers, les systèmes centraux du GC et les systèmes à revenus élevés. Des observations et des recommandations d'amélioration ont été formulées dans les trois domaines de contrôle. Des plans d'actions de la direction sont en cours pour donner suite à ces recommandations et soutenir l'amélioration continue de la prestation des services et de l'efficacité des contrôles de SPC. Ce processus continu est essentiel pour assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des services de TI au sein du ministère et dans l'ensemble de sa clientèle.

Notes de bas de page

- 1 Le processus des charges d'exploitation et comptes créditeurs a été divisé en deux parties ; le travail a été réalisé tel que prévu cette année. Le travail sur les charges d'exploitation et comptes créditeurs en 2025-2026 comprendra les sous-processus d'approvisionnement aux paiements et de gestion des règlements interministériels.
- 2 Les systèmes sources connexes comprennent PeopleSoft et Approvisionnement au paiement en ligne (APL).
- 3 Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge les systèmes ministériels de gestion des finances et du matériel (SMGFM) de six clients à risque élevé en matière de rapports financiers.
- 4 Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge les systèmes ministériels de gestion des finances et du matériel (SMGFM) de plusieurs clients à risque moyen en matière de rapports financiers.
- 5 Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge trois systèmes centraux du gouvernement du Canada (GC) spécifiques à deux clients.
- 6 Évaluation des CGTI pour les services d'infrastructure de TI qui prennent en charge des systèmes qui administrent un niveau de revenus importants spécifiques à un client.

Date de modification : 2026-01-30